



L'optimisation
des systèmes d'information
au cœur
de la modernisation
de la santé

Rencontres parlementaires sur les Systèmes d'information de santé

ORGANISÉES ET PRÉSIDÉES PAR

Jean-Pierre DOOR

Député du Loiret, président
du Groupe d'études sur
les Professions de santé

Jean-Marie LE GUEN

Député de Paris, vice-président
de l'Assemblée nationale

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

Bernard ACCOYER

Président de l'Assemblée
nationale

ET EN PRÉSENCE DE

Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Ministre de la Santé,
de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie associative

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE

du **GIP-CPS**, du **GIP-DMP**,
du **GMSIH** et de l'**Institut
des données de santé**

**MAISON DE LA CHIMIE
MARDI 4 NOVEMBRE 2008**

AVEC LE SOUTIEN
du **LESISS**

Programme



8H45 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

9H15 OUVERTURE DES RENCONTRES

Jean-Pierre DOOR, député du Loiret, président du Groupe d'études sur les Professions de Santé
Jean-Marie LE GUEN, député de Paris, vice-président de l'Assemblée nationale

9H30 OUVERTURE DES TRAVAUX

Le représentant du GIP-DMP

9H45 **GRANDS TÉMOINS**

QUELLE STRATÉGIE COHÉRENTE EN MATIÈRE DE SYSTÈMES D'INFORMATION DE SANTÉ ?

Michel GAGNEUX, inspecteur général des Affaires sociales, auteur d'un rapport sur la relance du DMP
Yannick MOTEL, délégué général, Les entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux (LESISS)

10H15 **TABLE RONDE I**

QUELLE GOUVERNANCE EN VUE D'UNE GÉNÉRALISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ?

Un contexte porteur : quelles évolutions législatives et réglementaires nécessaires ?

- Comment garantir la confidentialité des données de santé dans des délais raisonnables ?
- Quel rôle pour la Commission nationale de l'informatique et des libertés ?
- Intégration des nouveaux systèmes dans les réseaux européens et mondiaux : comment combler le retard de la France ?
- Comment assurer une réelle coordination des nouvelles instances (ASIP, ANAP, CNSIS) ?

Quelles concertations pour parvenir à un système accepté par tous ?

- CPS, dossiers électroniques, SIH cliniques : quels calendriers de mise en place ? Vers une « maison commune » ?
- Rôle des acteurs industriels dans l'Agence pour le développement des systèmes d'information de santé partagés (ASIP) ?
- Les établissements hospitaliers doivent-ils opérer des changements dans leur mode de gouvernance ?

Quels bénéfices peut-on attendre d'une généralisation des SIH cliniques ?

- Un système de soins plus efficace, plus sûr et plus interactif ?
- Les SIH cliniques sont-ils le moyen d'en finir avec le déficit de la Sécurité sociale ?

PRÉSIDENTE

Marie-Anne MONTCHAMP, députée du Val-de-Marne, ancienne secrétaire d'État aux personnes handicapées

INTERVENANTS

Ghislaine ALAJOUANINE, présidente, Commission Galien

Alain FOLLINET*, directeur délégué des Systèmes d'information, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Pierre LESTEVEN, conseiller du délégué général et du président, Fédération hospitalière de France (FHF)

Jean-Pierre de LONGEVIALLE, commissaire chargé du secteur Santé, Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

André LOTH, chef de la Mission pour l'informatisation du système de santé (MISS)

Christian SAOUT, président, Collectif interassociatif sur la santé (CISS)

12H15 CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

Noël RENAUDIN, président, GIP-CPS



12H30 DÉJEUNER à la Maison de la Chimie

14H30 OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI
Hugues DUFÉY, directeur, GMSIH

14H45 **TABLE RONDE II**
VERS UN RÉSEAU GLOBAL ET COHÉRENT : QUELLES CONDITIONS TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE, QUELS FINANCEMENTS ?

Quels arbitrages sur la question des référentiels à adopter ?

- Quels retours des expériences locales ? Quels exemples concluants ?
- Ergonomie et usages : quels supports privilégier ?

Quelles ressources pour investir dans les TIC en santé ?

- Le plan Hôpital 2012 : faire d'un plan quinquennal de déploiement des SIH cliniques communicants une priorité ?
- Les contrats de partenariat (PPP), une opportunité pour les investissements dans les TIC en santé ?

Quelles perspectives pour les systèmes d'information dans notre système de santé ?

- Quelles perspectives pour le déploiement et les usages de la Carte professionnelle de santé ?
- Hospitalisation à domicile, télésanté, homecare : quelles adaptations nécessaires ?
- Quel retour attendre des investissements dans ces nouvelles technologies ?
- Quelles évolutions techniques peut-on imaginer pour l'avenir ?

Quel partage des données de santé ?

- Le partage des données : quels problèmes de sécurité, quel partage des responsabilités ?
- Quels accès aux données et pour quelles finalités ?

PRÉSIDENT

Jean LEONETTI*, député des Alpes-Maritimes, rapporteur de la Mission d'évaluation de la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie

INTERVENANTS

Philippe CUNÉO, secrétaire général, Conseil national de l'information statistique (CNIS), membre du Comité d'experts, Institut des données de santé

Joël KARECKI, vice-président, Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC)

Benoît LECLERCQ, directeur général, Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Jacques LUCAS, vice-président chargé de la Télématicque de santé, Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM)

Olivier MOREIGNE, directeur du programme National Health Service, BT Global Services

Pascal NIBEAUDEAU, directeur du Développement des ventes BtoB, Division santé, Orange

Jean-François PHILIPPON, enseignant-chercheur en Systèmes d'information, École des hautes études en santé publique (EHESP)

Robert PICARD, ingénieur général, Conseil général des technologies de l'information, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Robert STAKOWSKI, directeur de projets, secteur TIC, Mission d'appui à la réalisation des contrats de partenariats, de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

17H15 CLÔTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI
Christian BABUSIAUX, président, Institut des données de santé

17H30 CLÔTURE DES RENCONTRES
Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes :
Ayant retourné impérativement le coupon-réponse au plus tard

le jeudi 30 octobre 2008

à M&M CONSEIL • 5, rue de Milan • 75009 PARIS

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

Lieu du colloque

Maison de la Chimie

Petit Amphithéâtre • 28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris

RER © : Invalides • Métro : Invalides - Assemblée nationale

Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94 • Parking : Invalides

Lieu du déjeuner

Maison de la Chimie

28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais d'inscription et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

Pour tout renseignement

M&M

5, rue de Milan • 75009 Paris

Tél.: 01 44 91 58 50 • Fax : 01 44 91 58 51

Contact inscriptions : Samira EL FITOURI

inscriptions@altdedia.fr



Rencontres parlementaires sur
les Systèmes d'information de santé

Coupon-réponse

Ce coupon-réponse, devant faire l'objet d'une saisie informatique, doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM :

PRÉNOM :

SOCIÉTÉ :

FONCTION :

TÉL : FAX :

E-MAIL* :

ADRESSE :

CP : VILLE :

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION :** Participera au colloque à titre gratuit
 Participera au déjeuner : 50€ TTC (dont 19,6% de TVA)
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
15€ TTC (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT :** Chèque (à l'ordre de M&M Conseil)
 Virement

Je déclare accepter, sans réserve ni restriction, les conditions qui figurent sous l'intitulé "Informations pratiques".

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Coupon-réponse à adresser avant

le jeudi 30 octobre 2008

par fax ou par courrier, à :

M&M

5, rue de Milan • 75009 Paris
Tél : 01 44 91 58 50
Fax : 01 44 91 58 51
E-mail : inscriptions@altdia.fr

Cachet et signature

URGENT • Répondre avant le jeudi 30 octobre 2008